



THERMOCOMPACT

Société anonyme au capital de 5 142 852,39 €
Siège social : ZI Les Iles, 74 371 Metz – Tessy
403 038 037 R.C.S Annecy; Code ISIN : FR 0004037182.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

En application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et modalités du programme de rachat par Thermocompact de ses propres actions.

Ce programme soumis aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, ainsi que du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive européenne N°2003/6/CE du 28 janvier 2003 a été autorisé par la dixième résolution de l'assemblée générale mixte du 4 juin 2009 et mis en œuvre par le conseil d'administration du 4 septembre 2009.

A la date de mise en œuvre du programme, la société, dont le capital s'élève à 5 142 855, 39 € pour 1 544 855 actions, ne détient aucune action en propre.

1. TITRES CONCERNES :

Actions ordinaires admises au compartiment C d'Euronext Paris.

2. PART MAXIMALE DU CAPITAL ET MONTANT MAXIMAL PAYABLE PAR LA SOCIETE

- 10% du capital
- Prix d'achat unitaire maximum : 16 euros

3. DUREE ET CALENDRIER DU PROGRAMME

- 18 mois maximum, courant à compter de l'assemblée générale du 4 juin 2009

4.. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

- l'animation du marché par un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une chartre de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'annulation d'actions dans la limite légale maximale.

L'objectif défini prioritairement étant l'animation du titre.

Le présent descriptif a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers. Il est tenu gratuitement à la disposition du public au siège de la Société et est accessible sur les sites Internet de l'Autorité des Marchés Financiers et de la Société.

MISE EN OEUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions décrit ci-dessus, la Société a conclu un contrat de liquidité le 30 juin 2009, conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, avec la société de bourse Portzamparc.

La prise d'effet est au 7 septembre 2009.

La durée du contrat est d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour la même période.

La mise en œuvre du contrat s'effectuera sous la forme d'un versement de 200 000 € en espèces, payables en quatre échéances.

*THERMOCOMPACT est coté au Compartiment C d'Euronext Paris
Code ISIN FR000004037182*

Contacts :

Société :

THERMOCOMPACT, Karine Cornier, Tel : 04 50 27 20 02, kcornier@thermocompact.com

Communication Financière :

Altedia Finance, J.Gacoin / S.Kennis, Tel : 01 44 91 52 49, jgacoin@altedia.fr